

Compte-rendu du Conseil de la Communauté de Communes de la Brie Boisée

3 Avril 2006

I – Durée d’amortissement des frais d’études SCOT et de la DGE pour l’équipement informatique :

A l’unanimité, il est décidé d’amortir les frais d’études SCOT comptabilisés au compte 202 en mode linéaire sur une durée de 10 ans et la DGE comptabilisée au compte 1331 et reçue au titre de l’équipement informatique en mode linéaire sur une durée de 4 ans.

II – Création de l’indemnité de fonction du Président et des Vice-Présidents :

Par 18 voix pour et 3 abstentions, le Conseil crée à compter du 1^{er} Mai 2006, une indemnité de fonction pour le Président et une indemnité de fonction pour les Vice-Présidents, correspondant à 12,12 % du traitement correspondant à l’indice brut terminal de l’échelle indiciaire de la fonction publique.

III – Vote des taux d’imposition 2006 :

Par 20 voix pour et 1 abstention, le Conseil d’appliquer les taux suivants pour l’année 2006 :

Taxe d’habitation :	1,94 % au lieu de 0,894 %
Taxe foncière (bâti) :	3,28 % au lieu de 1,51 %
Taxe foncière (non bâti) :	9,58 % au lieu de 4,41 %
Taxe professionnelle :	1,84 % au lieu de 0,847 %

IV – Vote du Budget Primitif 2006 :

Par 20 voix pour et 1 abstention, le Budget Primitif 2006 est adopté :

- Dépenses de fonctionnement :	662 907,00 Euros
- Recettes de fonctionnement :	662 907,00 Euros
- Dépenses d’investissement :	181 099,70 Euros
- Recettes d’investissement :	181 099,70 Euros.

V – Avis sur le projet arrêté de P.L.U. de Villeneuve Saint Denis :

Par 20 voix pour et 1 abstention, le Conseil donne un avis favorable au projet de Plan Local d’Urbanisme de Villeneuve-Saint-Denis.

VI – Avis sur le décret de création de l’établissement public foncier d’Ile-de-France :

Par 19 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, le Conseil donne un avis favorable au projet de décret de création de l’établissement public foncier d’Ile-de-France.

VII – Convention séjour été avec Ferrières-en-Brie :

A l'unanimité, Monsieur le 1^{er} Vice-Président est autorisé à signer avec la Commune de Ferrières-en-Brie la convention de prestation saisonnière pour l'organisation d'un séjour de vacances à Saint-Sorlin (Haute-Savoie) durant l'été 2006.

VIII – Demande de dotation globale d'équipement pour l'exercice 2006 :

A l'unanimité, le Conseil approuve le projet de création d'un Hôtel de Communauté et d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (à créer dans le cadre de la réforme des compétences de la Communauté de Communes) et sollicite l'aide financière de l'Etat au titre de la D.G.E 2006 (3ème catégorie de travaux subventionnables : Travaux d'aménagement des bâtiments administratifs) pour un montant de 30 000 € et autorise le Président à signer la demande.